START-TPE

Objet
Prêt d'honneur destiné à financer des besoins en fonds de roulement liés à des crédits bancaires à moyen et long terme accordés en faveur des entreprises éligibles

Nature et plafond d'intervention
Prêt d'honneur de 20% maximum du montant du crédit bancaire à moyen et long terme avec un plafond 50.000 DH

Cibles éligibles
- Les très petites et les petites entreprises, les jeunes porteurs de projets, les jeunes entreprises innovantes, les autoentrepreneurs et les petites exploitations agricoles y compris les futurs projets bâtis sur l'opération de melkisation des terres collectives dites « soulaliyates » remplissant les conditions suivantes :
  - Être de droit marocain quelque soit sa forme juridique (personne physique ou morale),
  - Avoir pour objet ou activité la production de biens et/ou de services,
  - Avoir bénéficié d'un crédit bancaire à moyen et long terme de 300.000 DH maximum garanti par Damane Intelak ou Intelak Al Moustatmir Al Qarawi.

Secteurs éligibles
- Tous secteurs a l'exception de la promotion immobilière et la pèche hauturière

Schéma de financement
- Prêt d'honneur, remboursable en une seule fois après une franchise de 5 ans maximum.
- Taux d'intérêt, 0%
- Sûretés Aucune sûreté n'est exigée
- Durée de remboursement : Remboursable en une seule fois après une franchise de 5 ans maximum.

Où déposer la demande ?
- Centre d'affaires de Marrakech : Tél : 05.24.42.38.49 E-mail : y.benharro@ccg.ma r.zeroual@ccg.ma

Organisme gestionnaire

Source * : https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/start-tpe-0

* Les données de cette fiche sont à titre indicatif. Pour avoir des informations actualisées, merci de visiter le lien indiqué